

Les idéologies linguistiques chez quelques chroniqueurs du journal *Le Devoir* de 1990 à 2015 : examen d'un discours d'autorité

Annette Boudreau

Numéro 42-43, automne 2016, printemps 2017

Les idéologies linguistiques dans la presse francophone canadienne : approches critiques

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1054038ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1054038ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Boudreau, A. (2016). Les idéologies linguistiques chez quelques chroniqueurs du journal *Le Devoir* de 1990 à 2015 : examen d'un discours d'autorité. *Francophonies d'Amérique*, (42-43), 125-140. <https://doi.org/10.7202/1054038ar>

Résumé de l'article

L'article a pour objet d'examiner les idéologies linguistiques, plus particulièrement l'idéologie du standard, dans les textes de Louis Cornellier, de Christian Rioux et d'Antoine Robitaille, parus dans le quotidien *Le Devoir* entre 1990 et 2015. *Le Devoir* est considéré comme le journal des intellectuels, et les articles sur le français, tenus comme vrais et légitimes, font figure de discours d'autorité en la matière. À partir de l'examen de plus de 400 articles et en prenant pour cadre d'analyse les trois procédés sémiotiques (iconicité, récursivité et effacement) conçus par Judith Irvine et Susan Gal, l'auteure montre comment l'idéologie du standard traverse les textes, tout en se manifestant différemment selon le positionnement des chroniqueurs. Elle met l'accent sur la dimension historiographique, soit le parcours intellectuel des chroniqueurs, pour bien souligner que les opinions sur la langue se transforment au gré des événements politiques et sociaux d'une époque. La « déstandardisation » qui s'est opérée depuis les années 1960 au Canada français a entraîné avec elle une forme de « performance » de l'identité, processus qui met en scène les particularités linguistiques régionales, y compris les emprunts à l'anglais, ce qui ébranle les fondements sur lesquels s'est construite l'identité francophone au Canada depuis la fin du XIX^e siècle.

Les idéologies linguistiques chez quelques chroniqueurs du journal *Le Devoir* de 1990 à 2015 : examen d'un discours d'autorité

Annette Boudreau

Université de Moncton

VOLATILES SONT LES IDÉES qui circulent sur les langues dans les conversations, mais permanentes celles dans la presse écrite, surtout quand elles sont l'expression de journalistes perçus comme des figures d'autorité. Ces idées peuvent se sédimenter et tenir lieu de croyances qui ne sont pas sans effets sur les représentations que les lecteurs se font de leur langue et de celle des autres. Cet article examine les principales idées véhiculées sur le français canadien par trois journalistes du quotidien montréalais *Le Devoir*, qui y écrivent des chroniques hebdomadaires, dont plusieurs sur le français au Québec et à l'extérieur de la province. *Le Devoir*, considéré comme « le » journal des intellectuels canadiens-français, a servi et sert encore de référence aux lecteurs francophones dans tout le Canada pour tout ce qui touche à la norme linguistique.

J'ai choisi d'examiner les idéologies linguistiques présentes dans les chroniques de Christian Rioux, d'Antoine Robitaille et de Louis Cornellier¹ publiées entre 1990 et 2014, et 2015 pour certaines. Analyser les propos de façon diachronique permet de mieux comprendre le cheminement d'une pensée qui participe des mouvements politiques et sociaux qui ont contribué à la façonner.

Le français a été régi par une idéologie du standard (Milroy et Milroy, 2003), voulant que tous les locuteurs parlent un français homogène, le même pour tous, peu importe les conditions de production qui sont les leurs (Klinkenberg, 2015). Je retiens la définition d'*idéologie* qu'en donne Kathryn A. Woolard (1998), à savoir que ce sont des croyances liées à des représentations subjectives qui servent des intérêts particuliers (la langue

¹ Pour les lecteurs assidus du journal *Le Devoir*, il peut paraître étonnant que Jean-Benoît Nadeau ne figure pas parmi les auteurs retenus. C'est parce que ses textes, peu polémiques, ne traitent pas de la qualité de la langue.

au service d'une nation ou d'une aspiration nationalitaire, par exemple) et qui ne sont pas détachées de relations de pouvoir. Pierre Bourdieu (2002) avait déjà montré le pouvoir exercé par les détenteurs de la norme légitime, pouvoir subtil qui s'exerce avec l'assentiment des dominés, accepté comme allant de soi, ces derniers aspirant à leur tour à atteindre « la manière légitime de parler », qui procure des profits matériels et symboliques.

Au Canada, l'idéologie du standard (ou de l'homogénéité) a toujours posé problème en raison des frontières très perméables entre le français et l'anglais, frontières dont les traces étaient (sont) visibles dans les pratiques linguistiques et en raison d'événements politiques qui ont mené à la formation d'un français nord-américain obéissant à ses règles propres (Poirier, 1994; Martineau, 2014). Malgré cela, les francophones du Canada ont longtemps été imprégnés de l'idée que le français idéal doit être calqué sur celui parlé en France, perçu comme uniforme (Bouchard, 1998; Boudreau, 2011), ce qui explique que la diversité linguistique et culturelle a été considérée comme une menace à la construction nationale (Heller *et al.*, 2016). Dans les années 1960, les intellectuels et les artistes francophones ont revendiqué leur vernaculaire comme une composante importante de leur identité (Bouchard, 1998; Boudreau, 2016), un mouvement qui intervient à la même période où se publient les études de William Labov (1978) sur « le parler ordinaire ». Dans les années 1990, avec la mondialisation, les locuteurs des espaces périphériques prennent rapidement conscience des profits liés à leur spécificité linguistique sur le marché international et affichent davantage leurs différences (Duchêne et Heller, 2012); c'est dans les années 2000, avec la rentrée massive des réseaux sociaux dans les foyers, que des locuteurs « performant » leurs identités, qu'elles soient linguistiques, sexuelles, raciales ou « genrées » (Blommaert, 2010). Au Canada français, des francophones des régions périphériques, lassés de se faire définir uniquement par les éléments linguistiques qui les distinguent et qui parfois les stigmatisent – on pense, par exemple, au discours sur leur disparition, sur leur assimilation à l'anglais, sur leur français honteux –, vont reprendre ces mêmes éléments et les mettre en scène de façon volontaire et ostentatoire, paradoxe qui s'inscrit dans la logique du « stigmaté [qui] produit la révolte contre le stigmaté, qui commence par la revendication publique du stigmaté » (Bourdieu, 1980 : 69). Le vernaculaire, réservé pendant longtemps à la sphère privée des interactions, va se trouver à l'avant-scène, comme un hors-la-loi qui n'a pas de place dans la sphère officielle des marchés

linguistiques et qui pourtant est là, avec toute la défiance qui sous-tend son usage, surtout lorsque ce sont ses traits les plus stigmatisés qui sont étalés, les anglicismes, par exemple. Une façon de conjurer la honte dont ils ont été victimes, que le geste soit conscient ou non : « Toute “odyssée de la réappropriation” entreprise par des dominés passe par un effort de surmonter, et c’est là le plus difficile, le sentiment de “honte” – passion de l’habitus dominé, complice involontaire de sa domination – éprouvé dans le passé et parfois encore dans le présent » (Éribon, 2016 : 143).

Avant de présenter les articles de journaux qui font l’objet de mon analyse, quelques considérations théoriques s’imposent.

Approches théoriques

Déstandardisation des pratiques et performance des identités

Nikolas Coupland observe une tendance à la déstandardisation de la langue dans la presse en Grande-Bretagne, phénomène qui a contribué à la prise de conscience des différences linguistiques et qui, du même coup, a favorisé l’émergence d’une réflexivité sociolinguistique chez les journalistes, réflexivité qui encourage l’ouverture à une plus grande diversité linguistique dans les médias (Coupland, 2010 : 147)². En 2014, il avance que la réflexivité culturelle (*cultural reflexivity*) facilite les changements linguistiques systémiques ainsi que les changements d’attitude à l’égard des pratiques diversifiées. Coupland s’appuie sur Greg Urban (2001), qui déclare : « *Culture only truly moves through by virtue of people’s reflexive awareness of change at a “meta” level* » (Coupland, 2014 : 283), ce qui suppose que le changement linguistique n’advient que si les personnes sont déjà sensibilisées à l’existence de l’hétérogénéité linguistique. Les pratiques linguistiques ont de tout temps été marquées par la variation. Ce qui importe ici, c’est la *conscience* de ces variations, conscience qui agit sur les *représentations*, comme l’avait montré Robert

² La déstandardisation des pratiques du français est visible dans les médias francophones au Canada. Quiconque consulte les archives de Radio-Canada peut remarquer que l’alignement de la langue des journalistes sur le français de France (tendance dominante dans les années 1950) a laissé place au français canadien avec une variation d’accents qui montre la diversité linguistique du pays. La variation linguistique est moins saillante à l’écrit.

Lafont dans *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie* : « Du point de vue de la conscience du sujet, c'est la représentation qui prime, c'est elle qui est aussi seule discernable » (Lafont, 1997 : 79). Or cette conscience des différences, elle est présente dans les chroniques des journalistes choisies, comme on le verra plus loin.

La déstandardisation des pratiques a entraîné ce que d'aucuns appellent la « performance des identités » (Bauman et Briggs, 1990 ; Bucholtz et Hall, 2005), performance qui prend de l'ampleur avec les médias sociaux (Blommaert, 2017) et qui est particulièrement visible chez des artistes francophones minoritaires au Canada, ce qui vient déstabiliser les repères habituels et suscite des débats dans les textes analysés plus loin.

L'analyse du discours et son historicisation

L'analyse du discours est entendue ici dans le sens que lui donne Michel Foucault, « comme des pratiques qui forment systématiquement les objets dont ils parlent » (1969 : 67), c'est-à-dire un discours situé historiquement, imbriqué dans le discours politique et social du moment et marqué par l'intertextualité (dans le cas qui nous occupe, les textes des journalistes sont repris, commentés et remis en circulation). C'est par les discours que l'on peut examiner les « *discourses as the place of emergence, crystallization and materialization of the positioning of actors and institutions* » (Duchêne, 2008 : 30), à savoir leur historicité. L'historicisation des articles choisis me paraît fondamentale dans le sens qu'elle permet de tenir compte des conditions matérielles et historiques qui président à leur écriture et qu'elle agit comme garde-fou contre la tentation de figer les auteurs dans une pensée fixe et rigide, insensible aux changements politiques et sociaux.

Idéologies linguistiques et construction des différences

Les processus sémiotiques d'iconisation, de récursivité et d'effacement développés par Susan Gal et Judith Irvine (1995 : 973-974) pour mieux comprendre la construction des frontières et des différences linguistiques (effectuée par les locuteurs eux-mêmes et par ceux qui leur sont extérieurs) seront utiles à l'analyse des idéologies. L'iconisation rattache un groupe donné à des pratiques linguistiques particulières, ces dernières étant indexées comme représentant tel ou tel groupe. La récursivité classe les groupes linguistiques « autres » selon qu'ils appartiennent à des sur-

catégories ou à des sous-catégories. Celles-ci sont mouvantes et peuvent servir de mesures à partir desquelles s'évaluer et évaluer ou classer les autres. L'effacement, pour sa part, est le procédé qui rend des pratiques linguistiques invisibles, ces dernières étant ignorées parce qu'elles ne font pas partie des représentations les plus communément admises.

Examen du corpus

Le corpus est composé de 400 textes portant sur la langue et tirés du journal *Le Devoir* entre 1990 et 2015, sélectionnés parmi plus de 3000 textes (blogs, articles, chroniques)³. J'ai choisi ceux des chroniqueurs Christian Rioux, Louis Cornellier et, dans une moindre mesure, ceux d'Antoine Robitaille. Les auteurs ont été retenus en raison de leur productivité, de leur intérêt pour la langue et de la régularité de leurs publications.

- 1) Louis Cornellier est professeur de littérature au Cégep régional de Lanaudière à Joliette, critique littéraire et écrivain. Il commence à écrire dans *Le Devoir* en 1992 et y signe une chronique littéraire régulière à partir de 1998.
 - De 1992 à 2000, il publie 185 chroniques, dont 25 sur la langue (14 %).
 - De 2001 à 2005, il publie 515 chroniques, dont 15 sur la langue (3 %).
 - De 2006 à 2010, il publie 470 chroniques, dont 65 sur la langue (14 %).
 - De 2011 à 2015, il publie 405 chroniques, dont 55 sur la langue (14 %).
- 2) Christian Rioux commence à écrire dans *Le Devoir* en tant que correspondant à Paris en 1993. Il a reçu le prix Olivar-Asselin de la Société Saint-Jean-Baptiste en 2010.

³ Le nombre de textes publiés est indiqué pour chacun des auteurs retenus avec le pourcentage consacré aux questions de langue. Le lecteur pourra constater que les articles sur la langue de Rioux et de Robitaille croissent avec les années.

- De 1993 à 2000, il publie 277 chroniques, dont 32 sur la langue (12 %).
- De 2001 à 2005, il publie 265 chroniques, dont 22 sur la langue (8 %).
- De 2006 à 2010, il publie 260 chroniques, dont 72 sur la langue (28 %).
- De 2011 à 2014, il publie 200 chroniques, dont 63 sur la langue (32 %).

3) Antoine Robitaille écrit dans *Le Devoir* en tant que critique littéraire à partir de 1994 jusqu'en 2004. De 2007 à 2012, il prend la plume à titre de correspondant parlementaire à Québec. En 2008, il publie un blogue *Mots et maux de la politique*, puis en 2012, il signe des éditoriaux. En 2013, il devient éditorialiste à temps plein et le restera jusqu'en 2017. Il signe son dernier éditorial le 14 janvier.

- De 1994 à 2000, il publie 150 articles, dont 10 sur la langue (7 %).
- De 2001 à 2005, il publie 125 chroniques, dont 10 sur la langue (8 %).
- De 2006 à 2010, il publie 50 chroniques, dont 10 sur la langue (20 %) et 450 articles de blogues.
- De 2011 à 2015, il publie 25 chroniques, dont 3 sur la langue (12 %) et 220 éditoriaux, dont 45 sur la langue (20 %). Il écrit plus de 175 blogues en 2015.

À cause de leurs liens avec les idéologies linguistiques, les textes métalinguistiques portant sur la qualité du français ont été privilégiés dans l'analyse.

Les trois chroniqueurs partagent un certain nombre de représentations. Pour eux, le français constitue la menace par excellence, qui met en péril l'avenir du français au Canada (et au Québec). Toutefois, Louis Cornellier et Christian Rioux se disent en faveur d'une langue québécoise « autonome », d'un français différent de celui parlé en France. À partir des années 2010, les propos sur la qualité du français parlé au Québec deviennent plus alarmistes, surtout en raison de la place qu'occupent, sur le

marché officiel⁴ des langues, des artistes francophones qui mettent en scène leur vernaculaire, un français ponctué de régionalismes et d'anglicismes.

Louis Cornellier

C'est surtout Cornellier qui plaide pour l'autonomie du français québécois. Dans « Plaidoyer pour l'idéologie *tabarnaco*⁵ »⁶, il écrit qu'une telle idéologie constitue une

[...] version moderne et décolonisée de l'idéologie de la survivance. Elle se caractérise par sa conscience du danger d'acculturation qui nous guette, par son refus de considérer la culture québécoise comme un sous-produit de la culture française, par sa reconnaissance, conséquemment, de la culture québécoise comme culture autonome (4 juillet 1996, p. 7).

Dans le même esprit, il soutient qu'une attitude puriste nuirait au développement du français au Québec :

Les puristes [...] commettent toujours la même erreur : ils oublient que la langue parlée s'actualise en contexte, que son usage est fonction des conditions d'énonciation (12 mai 2001, p. D4).

En matière de langue parlée, les puristes me tapent sur les nerfs. J'ai toujours trouvé désagréable cette manie de faire passer pour des demeurés les locuteurs qui dérogent à la norme, la plupart du temps parisienne, en toute bonne foi (31 août 2002, p. D6).

Cornellier affirmera à maintes reprises que la qualité de la langue est un faux débat, que c'est le *statut de la langue* qui importe :

La qualité du français comme condition nécessaire à notre lutte constitue un mythe. Seule une politique linguistique claire et forte qui donnerait au français la place primordiale qui lui revient dans la vie publique, et donc commune, peut jouer ce rôle en faisant du français une langue nécessaire parce qu'utile (26 octobre 1996, p. A13).

⁴ J'emprunte ici la terminologie de Bourdieu. Selon lui, la langue dite légitime circule sur le marché officiel des langues, alors que les vernaculaires circulent dans les marchés francs, bien que cette dichotomie ne soit pas étanche et que l'usage de l'une ou l'autre variété de langue soit soumis aux lois qui président à l'accès aux profits symboliques sur chacun des marchés (Bourdieu, 2002).

⁵ *Tabarnaco* est un terme en usage en Amérique latine pour désigner les Québécois, le juron *tabernacle* étant associé aux locuteurs québécois.

⁶ Ce faisant, il se range du côté de Marty Laforest (26 octobre 1996) dans le débat lancé par Georges Dor sur la langue ; ce dernier a publié entre 1996 et 2001 quatre petits essais virulents dans lesquels il fustige le français parlé au Québec.

Une langue, répétons-le, n'est pas menacée parce qu'on la parle mal. On la parle mal ou on la néglige quand son statut social, culturel et économique est dévalué, quand le prestige appartient à une autre langue (10 mars 2012, p. F6).

Ce n'est qu'en 2014 que le chroniqueur s'inquiète du choix linguistique de certains artistes de chanter en anglais ou en franglais, tout en admettant que ces derniers puissent se permettre de jouer avec la langue autrement que le simple citoyen. Il se demande si ces décisions de s'exprimer en franglais ou de passer à l'anglais ne sont pas le symptôme d'une profonde aliénation :

Clamer sa fierté d'être français en franglais est le symptôme d'une assimilation en marche. Affirmer que le franglais (ou le chiac) peut parfois avoir plus de puissance émotive que le français standard n'est pas faux, mais il faut alors ajouter que cette puissance a quelque chose de tragique, qui tient à ce qu'elle exprime une colonisation avancée (3 janvier 2015, p. E8).

Tirillé entre le désir d'autonomie de la langue québécoise et la crainte de l'assimilation à l'anglais, Cornellier avait déjà résumé sa pensée dans une chronique publiée dix ans avant la polémique autour des artistes, où il proclame qu'il veut une langue qui soit « [n]i la langue de Paris, qui n'est pas la nôtre même si nous partageons avec elle des aspects communs, ni le franglais, qui ne serait qu'un autre signe de notre servitude » (15 octobre 2005, p. F6).

Christian Rioux

Tout comme Louis Cornellier, Christian Rioux, dans ses chroniques des années 1990, se montre favorable à la variation du français et trouve normal et légitime que le français parlé au Québec gagne en autonomie par rapport à celui parlé en France. Il s'insurge contre des corrections trop rigides qui pourraient mener à l'insécurité linguistique, récuse les discours qui clament que les enfants des années 1990 écrivent moins bien que ceux de la génération précédente (9 mars 1996, p. A1 ; 6 novembre 2000, p. B1), valorise la diversité linguistique dans la francophonie (22 décembre 2000, p. A3), regrette ce qu'il appelle l'hystérie de l'orthographe chez les Français et les Québécois (25 mai 2007, p. A6). Il n'apprécie pas non plus les puristes : « Commettrais-je un impair en vous disant que je n'aime pas tellement les discours sur la langue française et que la plupart des plaidoyers voués à sa défense ne me font pas vibrer » (19 novembre 2001, p. A7).

Tout en se montrant ouvert à la variation du français, il est très critique à l'égard du bilinguisme institutionnel :

Jamais Françoise Ducros n'aurait pu atteindre de si hautes fonctions ailleurs qu'au Canada avec une langue aussi pitoyable – quelles que soient, par ailleurs, ses qualités personnelles. La raison est simple : dans la plupart des pays, on pense encore que la langue est l'instrument essentiel de la pensée politique (29 novembre 2002, p. A3).

Bref, que mal parler, c'est... mal penser.

Tirer sur Françoise Ducros, c'est donc tirer sur le messager. Chaque fois que j'entends ce charabia assourdissant, j'ai le sentiment qu'Ottawa est la capitale d'un pays où les mots ne veulent rien dire. Celle d'un pays en déshérence où a triomphé le volapuk, son premier ministre étant devenu l'image grotesque et caricaturale de l'agonie d'une langue qui suffoque sous le poids du bilinguisme institutionnel (*Ibid.*).

C'est à partir de 2006 que le ton change et qu'il qualifie un certain parler français d'« espéranto technocratique et bilingue » (5 mai 2006, p. A3), de « sabir anglo-saxon » (22 octobre 2010, p. A3), de « globish » (5 novembre 2010, p. A3). C'est en 2010 qu'il adopte une posture à l'égard de la variation qui tranche avec celle de ses chroniques des années précédentes. Il prend souvent pour exemple le discours des politiciens pour montrer que le français se dégrade :

On pourrait remplir des pages de ce genre d'anglicismes tellement plus inquiétants qui pourrissent littéralement la langue de tant de nos politiciens. Gaston Miron ne jugeait-il pas ces anglicismes encore plus pervers que la simple utilisation de mots anglais qui laissent au moins la syntaxe indemne. Ces anglicismes, disait Miron, sont le symbole d'une langue anémiée qui se transforme en idiome de seconde zone, en simple langue de traduction (29 octobre 2010, p. A3).

En 2012, il écrit une chronique sur le groupe de rap acadien Radio Radio qui provoque un débat⁷ au Québec et dans la francophonie canadienne⁸. Radio Radio et plus tard Lisa LeBlanc, artiste acadienne, qui chantent en chiac, deviennent des modèles à éviter : « Au Québec, l'anglicisation est un processus insidieux qui passe d'abord par la bilinguisation intégrale des nouveaux arrivants. On pourrait parler d'une sorte

⁷ Voir Laurence Arrighi et Isabelle Violette (2013) pour une analyse liant discours sur la langue et discours sur la nation à partir d'un débat en Acadie qui offre des similitudes avec celui lancé par Rioux.

⁸ En Acadie, c'est l'usage du terme *acadianisation* qui a choqué, employé ici comme synonyme d'*assimilation à l'anglais* et renvoyant l'image d'une Acadie monolithique, faisant fi des pratiques linguistiques diversifiées de ses locuteurs.

d'acadianisation⁹ dont Radio Radio nous offre un exemple extrême » (26 octobre 2012, p. A3).

Il écrit plus loin une phrase choc qui a contribué à cristalliser le débat autour du bilinguisme dans la francophonie canadienne : « Radio Radio se complait dans la sous-langue d'êtres handicapés en voie d'assimilation. »

Or cette *sous-langue* (appelée *chiac* ou *acadjonne*) désigne les ressources linguistiques que le groupe Radio Radio¹⁰ a choisies pour « performer » une identité linguistique particulière. Ce type de performance s'apparente à une forme d'« authenticité » qui agit comme faire-valoir d'une francophonie autre. Comme l'indique Coupland, « *“being myself” is itself a performance option* » (2003 : 426), une attitude adoptée ici par le groupe dont la langue est remise en question.

En revanche, le lecteur assidu des textes de Rioux n'associera pas le terme *acadianisation* à un discours antiacadien, mais à un discours anti-français, le mélange de langues étant considéré comme le pire de tous les maux, peu importe les locuteurs qui en font usage. En effet, l'auteur utilisera aussi les termes *catalanisation*, *louisianisation*, *créolisation* pour traiter de ce qui lui paraît comme une anglicisation du français. Il critiquera d'ailleurs la langue des comédiens du film de Xavier Dolan, *Mommy*, qu'il décrit comme « un sabir irréal, tant il est volontairement vulgaire et anglicisé » (14 novembre 2014, p. A3).

Antoine Robitaille

Antoine Robitaille sera le représentant le plus constant de l'idéologie puriste à l'égard du français et il maintiendra cette attitude tout au long de ses chroniques et de ses éditoriaux pour la période retenue. Dans son blogue intitulé *Mots et maux de la politique* qui cible la langue des politiciens, ses textes deviennent de plus en plus virulents avec les années. Même s'il affirme qu'il est difficile de s'exprimer sans fautes à l'oral et qu'il avoue en faire lui-même de temps à autre, il est sans pitié envers celles des politiciens.

⁹ À ma connaissance, c'est en 2006 qu'il use du terme *acadianisation* pour la première fois et qu'il l'associe à une « lente bilingualisation » (28 juillet 2006, p. A3), le bilinguisme (institutionnel) étant perçu comme la cause principale de l'érosion du français.

¹⁰ Deux des membres du groupe sont originaires de la Baie Sainte-Marie.

Il dresse une liste des expressions critiquables comme, par exemple, « salissage » (13 mai 2009), « impacter » (7 décembre 2009), « introduire à quelqu'un » (8 octobre 2009), montre l'usage fautif des relatives « ce n'est pas ce que [*sic*] les jeunes ont besoin » (9 juin 2007), critique l'usage répandu de l'expression « au niveau de » (29 octobre 2008), « la même prudence auquel... » (17 juin 2009), le « sabir bilingue » de Trudeau (25 mars 2013). Il écrit aussi des chroniques sur la prononciation – sur des voyelles à corriger – et sur le tutoiement, trop répandu.

Robitaille est plus aligné sur le français parlé en France que Cornellier et Rioux : « Il y a actuellement un déplorable décrochage du Québec d'avec ses racines françaises [...]; cette rupture d'avec la France peut mener à un désintérêt pour le combat pour le français fondamental au Québec » (13 juillet 2013, p. B4), ce qui explique qu'il s'inquiète du « déclin » du français en France, langue qu'il trouve « rapetissante », inquiétude qu'il étend au Québec : « Évidemment dans ce Québec cru, tout souci de langue, tout soin qu'on pourrait être tenté d'y apporter est maintenant considéré comme du fondamentalisme » (8 janvier 2005, p. A1).

Discussion

En introduction, j'ai proposé d'examiner les discours de Cornellier, de Rioux et de Robitaille sous l'angle d'une certaine déstandardisation dans la presse, jumelée à une réflexivité sociolinguistique visible chez les journalistes en Grande-Bretagne, réflexivité également présente chez les journalistes du journal *Le Devoir*. Cette déstandardisation se matérialise dans le phénomène appelé la « performance », où des artistes francophones mettent en scène leur vernaculaire, processus qui n'a pas manqué de susciter des débats linguistiques.

J'ai également proposé d'examiner les discours en ayant recours aux processus sémiotiques proposés par Irvine et Gal (2000), soit l'iconisation, la récursivité et l'effacement qui mettent en lumière différentes idéologies en concurrence, dont une certaine idéologie du standard qui s'aligne sur le français parlé en France, même si ce n'est pas toujours explicite, et une idéologie de la différence ou de la variation qui vise à faire accepter un français qui soit québécois (ou canadien) et ainsi à réduire l'insécurité linguistique. Irvine et Gal (2000 : 38) rappellent que les idéologies linguistiques sont totalisantes de nature (« *linguistic ideology*

is a totalizing vision ») et que les éléments qui ne figurent pas dans la vision unificatrice de l'idéologie en question en sont effacés (« *erasure* »), ce qui est le cas des anglicismes et du français dans les articles examinés. Ainsi, des tensions naissent entre les visées nationalitaires de Québécois axées sur la pratique d'un français exempt d'anglicismes et les pratiques d'artistes qui mélangent les langues sans gêne. La représentation d'une langue « nationale », associée à une forme de pureté qui n'admet pas les emprunts à l'anglais, correspond à la conception romantique de l'État-nation développée à la fin du XIX^e siècle (Heller, 2013 ; Silverstein, 2003). Philippe Blanchet, dans son ouvrage intitulé *Discriminations : combattre la glottophobie*, revient sur cette idéologie du français unique :

Cette sacralisation [la sacralisation issue de l'ordonnance de Villers-Cotterêts] du monolinguisme de langue française, cette exclusion de toute autre langue et de toute pluralité linguistique (y compris les variations dans la pratique du français considérées comme des « fautes » portant atteinte à la langue sacrée), est l'une des bases idéologiques clés de la diffusion, des pratiques et des représentations du français jusqu'à aujourd'hui. On retrouve largement cette idéologie dans l'espace francophone, même si elle est atténuée[,] voire remise en question ici ou là, notamment dans les pays du Sud (2016 : 95).

L'iconisation se révèle, dans les textes rassemblant langue, culture et identité, dans un lien quasi organique et inséparable. « Le » français est présenté comme faisant office d'identité fondamentale des francophones. La mise en place de frontières étanches entre le français et l'anglais est perçue comme une façon de sauvegarder le français, ce qui explique la prégnance d'une certaine idéologie du standard supposant que le français ne soit pas contaminé par les emprunts.

S'ajoute à l'iconisation le processus de récursivité, qui implique différents niveaux de comparaison et/ou de projection entre groupes linguistiques différenciés sur une base qualitative et fluctuant selon les situations. Ainsi, certains chroniqueurs (Rioux et Robitaille), préoccupés par la qualité du français, qui, selon eux, s'appauvrit au Québec, vont recourir à l'exemple des francophones hors Québec, qu'ils estiment en voie d'assimilation, pour appuyer les propos alarmistes de leurs chroniqueurs. Sans le dire ouvertement, ces francophones font partie d'une sous-catégorie, la norme étant représentée par les Français de France. Il est important de rappeler que ces catégories ne sont pas fixes et vont changer selon les époques et les événements.

L'effacement consiste à nier les aspects des pratiques linguistiques qui ne cadrent pas avec la vision proposée. Ces pratiques, considérées

comme une menace pour le groupe imaginé comme homogène et ébranlant l'idéologie du standard, sont justement celles qui ont suscité des débats dans la presse québécoise, et ce, d'autant plus que la volonté de « performer » les éléments controversés des répertoires linguistiques est devenue un phénomène de plus en plus fréquent avec l'arrivée des médias sociaux. Comme l'expliquent Helen Kelly-Holmes et Sari Pietikäinen dans leur ouvrage sur les périphéries et le multilinguisme, « *we seem to be moving from "erasure" to "display" in terms of peripheral multilingualism* » (2013 : 223). La mise en scène des différences semble avoir effectivement remplacé l'effacement dans les milieux périphériques¹¹, surtout depuis l'ère de la nouvelle économie mondialisée où les locuteurs se déplacent et circulent et où leurs spécificités linguistiques sont devenues des biens authentiques et exportables, des « *commodities* » pour reprendre le terme de Heller (2013).

Conclusion

Dans cet article, j'ai voulu mettre de l'avant l'historicité en examinant des chroniques sur une période d'une vingtaine d'années, une historicité agissant comme rempart contre une catégorisation hâtive des chroniqueurs, classés selon des opinions émises dans le courant d'une seule année, par exemple. L'examen de la trajectoire des chroniqueurs m'a semblé pertinent puisque la lecture d'un seul texte d'une façon isolée ou encore de quelques textes sur une courte période ne rend pas compte de la complexité du positionnement des personnes concernées et peut conduire à des analyses réductrices. En fait, l'analyse sur la longue durée montre que la subjectivité est inhérente à toute prise de position, qu'elle est liée à des intérêts qui parfois sont conscients, parfois nous échappent. Dans son livre *Verbal Hygiene*, Deborah Cameron (2002) discute du rôle du citoyen dans les questions langagières (voir aussi Klinkenberg, 2015) et rappelle que les journalistes et les chroniqueurs de langues sont aussi des citoyens et qu'il est normal qu'ils expriment parfois des opinions qui peuvent heurter ou choquer les linguistes, qui se considèrent comme les seuls « experts » des comportements langagiers. L'auteure écrit qu'il est légitime et naturel que les citoyens « ordinaires » ou moins ordinaires (comme les chroniqueurs) prennent la parole publiquement pour intervenir sur les questions de langues, celles-ci faisant partie intégrante de

¹¹ Précisons que ces espaces sont périphériques par rapport à la France.

l'histoire des groupes et de leur identité, ce qui est particulièrement le cas au Canada français. Personne ne souhaite, dit-elle, un désintérêt de la population sur ces questions (Cameron, 2002 : 229).

C'est dans cette perspective qu'il m'a paru intéressant d'analyser les chroniques de trois journalistes du journal *Le Devoir*, de voir leurs positions communes ou divergentes et de montrer que leur positionnement du moment est lié à des événements politiques et sociaux plus larges qui transforment aussi le regard qu'ils portent sur leur objet. Ils sont à la fois et tour à tour des instigateurs de changements (textes sur l'acceptation de normes plurielles) et des agents de conservation (textes de Robitaille sur les expressions à critiquer, sur la langue des politiciens). Quoi qu'il en soit, les chroniqueurs de langue dans une société comme le Québec, qui construit son identité collective sur les questions langagières et sur la place du français dans son espace, paraissent essentiels.

Finalement, l'examen des conditions matérielles de production et de circulation des idéologies ne saurait se faire sans tenir compte de l'histoire des institutions et des organismes qui les ont forgées. Les Québécois ont réuni les conditions matérielles pour se permettre aujourd'hui d'adopter les positions politiques qui sont les leurs. Ceux-ci ont connu une ascension sociale rapide depuis les années 1960, ont développé une conscience linguistique très aiguisée et se sont donné les moyens pour favoriser l'épanouissement linguistique des citoyennes et des citoyens du Québec, avec la mise en place d'organismes consacrés au développement du français, et *Le Devoir* fait partie de ceux-là.

BIBLIOGRAPHIE

CORPUS DE PRESSE

Le Devoir (1992-2015)

ARTICLES ET OUVRAGES CITÉS

ARRIGHI, Laurence, et Isabelle VIOLETTE (2013). « De la préservation linguistique et nationale : la qualité de la langue de la jeunesse acadienne, un débat linguistique idéologique », *Revue de l'Université de Moncton*, vol. 44, n° 2, p. 67-101.

- BAUMAN, Richard, et Charles L. BRIGGS (1990). « Poetics and Performance as Critical Perspectives on Language and Social Life », *Annual Review of Anthropology*, vol. 19, p. 59-88.
- BLANCHET, Philippe (2016). *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Éditions Textuel.
- BLOMMAERT, Jan (2010). *The Sociolinguistics of Globalization*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BLOMMAERT, Jan (2017). « Durkheim and the Internet: On Sociolinguistics and the Sociological Imagination », *Working Papers in Urban Language and Literacies*, n° 204, [En ligne], [<http://kcl.academia.edu/WorkingPapersinUrbanLanguageLiteracies>].
- BOUCHARD, Chantal (1998). *La langue et le nombril : histoire d'une obsession québécoise*, Montréal, Éditions Fides.
- BOUDREAU, Annette (2011). « La nomination du français en Acadie : parcours et enjeux », dans Jean Morency, James de Finney et Hélène Destrempe (dir.), *L'Acadie des origines : mythes et figurations d'un parcours littéraire et historique*, Sudbury, Éditions Prise de parole, p. 71-94.
- BOUDREAU, Annette (2016). *À l'ombre de la langue légitime : l'Acadie dans la francophonie*, Paris, Éditions Classiques Garnier.
- BOURDIEU, Pierre (1980). « L'identité et la représentation : éléments pour une réflexion critique sur l'idée de région », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35 (novembre), p. 63-72.
- BOURDIEU, Pierre ([1984] 2002). *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit.
- BUCHOLTZ, Mary, et Kira HALL (2005). « Identity and Interaction: A Sociocultural Approach », *Discourse Studies*, vol. 7, n° 4-5 (octobre), p. 585-614.
- CAMERON, Deborah ([1995] 2002). *Verbal Hygiene*, New York, Routledge.
- COUPLAND, Nikolas (2003). « Sociolinguistic Authenticities », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 7, n° 3 (août), p. 417-431.
- COUPLAND, Nikolas (2010). « Language, Ideology, Media and Social Change », *SPELL: Swiss Papers in English Language and Literature*, vol. 24, p. 127-151.
- COUPLAND, Nikolas (2014). « Language Change, Social Change, Sociolinguistic Change: A Meta-commentary », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 18, n° 2 (avril), p. 277-286.
- DUCHÊNE, Alexandre (2008). *Ideologies across Nations: The Construction of Linguistic Minorities at the United Nations*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- DUCHÊNE, Alexandre, et Monica HELLER (2012). *Language in Late Capitalism: Pride and Profit*, New York, Routledge.
- ÉRIBON, Didier (2016). *Principes d'une pensée critique*, Paris, Éditions Fayard.
- FOUCAULT, Michel (1969). *L'archéologie du savoir*, Paris, Éditions Gallimard.
- GAL, Susan, et Judith T. IRVINE (1995). « The Boundaries of Languages and Disciplines: How Ideologies Construct Difference », *Social Research*, vol. 62, n° 4 (hiver), p. 967-1001.

- HELLER, Monica (2013). « Repositioning the Multilingual Periphery: Class, Language, and Transnational Markets in Francophone Canada », dans Helen Kelly-Holmes et Sari Pietikäinen (dir.), *Multilingualism and the Periphery*, New York, Oxford University Press, p. 17-34.
- HELLER, Monica, et al. (2016). *Sustaining the Nation: The Making and Moving of Language and Nation*, New York, Oxford University Press.
- IRVINE, Judith T., et Susan GAL (2000). « Language Ideology and Linguistic Differentiation », dans Paul V. Kroskrity (dir.), *Regimes of Language: Ideologies, Politics, and Identities*, Santa Fe, School of American Research Press, p. 35-83.
- KELLY-HOLMES, Helen, et Sari PIETIKÄINEN (2013). « The Peripheral Multilingualism Lens: A Fruitful and Challenging Way Forward? », dans Helen Kelly-Holmes et Sari Pietikäinen (dir.), *Multilingualism and the Periphery*, New York, Oxford University Press, p. 222-227.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (2015). *La langue dans la cité : vivre et penser l'équité culturelle*, Bruxelles, Les Impressions nouvelles.
- LABOV, William ([1972] 1978). *Le parler ordinaire : la langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, traduit de l'anglais par Alain Kihm, Paris, Éditions de Minuit.
- LAFONT, Robert (1997). *Quarante ans de sociolinguistique à la périphérie*, Paris, L'Harmattan.
- LAFOREST, Marty (1997). *États d'âme, états de langue : essai sur le français parlé au Québec*, Québec, Nuit blanche éditeur.
- MARTINEAU, France (2014). « L'Acadie et le Québec : convergences et divergences », *Minorités linguistiques et société = Linguistic Minorities and Society*, n° 4, p. 16-41.
- MILROY, James, et Leslie MILROY ([1985] 2003). *Authority in Language: Investigating Standard English*, Londres, Routledge.
- POIRIER, Claude (1994). « La langue parlée en Nouvelle-France : vers une convergence des explications », dans Raymond Mougeon et Édouard Beniak (dir.), *Les origines du français québécois*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, p. 237-273.
- SILVERSTEIN, Michael ([2000] 2003). « Whorfianism and the Linguistic Imagination of Nationality », dans Paul V. Kroskrity (dir.), *Regimes of Language: Ideologies, Politics, and Identities*, Santa Fe, School of American Research Press, p. 85-138.
- URBAN, Greg (2001). *Metaculture: How Culture Moves Through the World*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- WOOLARD, Kathryn A. (1998). « Language Ideology as a Field of Inquiry », dans Bambi B. Schieffelin, Kathryn A. Woolard et Paul V. Kroskrity (dir.), *Language Ideologies: Practice and Theory*, Oxford, Oxford University Press, p. 3-47.